

## Termes de référence

### Projet Prévenir le handicap de la petite enfance au Maroc et en Tunisie

#### Prestataire : Binôme Graphiste et Vidéaste pour la réalisation d'un Kit de sensibilisation

Organisation : SantéSud  
Secteur d'activité : Santé  
Type de contrat : Prestation de service  
Début de la prestation : juin 2024  
Remise des livrables : au plus tard le 20 août 2024  
Lieu de la prestation : Tunisie et/ou Maroc  
Date limite de dépôt : 12 mai 2024  
Date de contractualisation : semaine du 20 mai 2024

#### Table des matières

I. Informations générales.....	2
1. Contexte de mise en œuvre.....	2
2. Enjeux et objectifs du projet.....	3
II. Définition de la prestation.....	4
1. Objectif de la prestation.....	4
2. Résultats attendus .....	4
3. Contraintes de réalisation.....	5
4. Composition de l'équipe.....	6
5. Méthodologie.....	6
6. Propriété intellectuelle .....	6
III. Composition des propositions techniques et financières.....	6
1. Profil et compétences attendues.....	6
2. Offre technique.....	7
3. Offre financière.....	7
IV. Principaux critères d'attribution du marché.....	8

### I. Informations générales

Santé Sud est une ONG française de solidarité internationale qui agit pour le droit à la santé et à des soins de qualité pour tous·tes. Ses projets sont mis en œuvre selon une approche fondée sur les droits humains et l'égalité de genre, avec une méthodologie de santé publique visant la promotion d'un continuum de soins de qualité permettant le bien-être physique, psychique et social des populations.

Dans le cadre de ses programmes, Santé Sud accompagne les initiatives des acteurs·trices public·ques et associatif·ves afin de faciliter l'amélioration et/ou la mise en place de structures durables, appropriées aux ressources humaines, économiques et techniques en agissant à partir de projets concertés qui laissent la maîtrise des choix aux acteurs·trices locaux·ales.

Santé Sud est engagée depuis 2013 dans la prévention et le dépistage précoce des troubles de développement chez les petits enfants auprès de divers partenaires en Tunisie, au Mali, en Algérie et au Maroc. Ses partenaires OSC sont des acteur·rices incontournables de l'enfance et des enfants en situation de handicap (ESH) au Maroc et en Tunisie et ont joué un rôle majeur dans sa reconnaissance par les autorités de santé nationales.

Plus d'informations sur [www.santesud.org](http://www.santesud.org)

Dans le cadre du projet "Prévenir le handicap de la petite enfance au Maroc et en Tunisie", Santé Sud travaille en partenariat avec :

- Le Centre de Développement de la Région de Tensift (CDRT), une organisation non gouvernementale, dont l'objectif principal est de contribuer à la promotion de la région de Marrakech. Le CDRT est un cadre organisé d'initiatives, un espace de réflexion et d'accompagnement des politiques régionales de développement. Il constitue une force de propositions agissante au service des décideurs et des citoyens de la région.
- L'Association de l'Enfance Handicapée (AEH), qui œuvre pour faciliter la participation socio-économique et politique des personnes en situation de handicap, à travers l'appui à l'éducation et la scolarisation des enfants, l'accompagnement à l'insertion socio-économique et la mobilisation des acteurs et le plaidoyer pour la promotion des droits de sa cible au niveau de la région Souss-Massa.
- Health & Psychology, qui est une association tunisienne d'aide psycho-socio-éducative et de promotion de la santé chez l'enfant et la famille. Elle œuvre spécifiquement dans la défense des droits sanitaires, économiques, sociaux et culturels.

### 1. Contexte de mise en œuvre

La petite enfance est une période de développement rapide sur la base de laquelle les individus construisent leurs aptitudes physiques, neurologiques et psychiques. Le développement d'un individu dépend alors fortement des expériences, positives ou négatives, qui marquent cette période de vie.

Le handicap a un impact majeur sur les possibilités de développement d'un enfant. Au Maroc, cela concerne 1,58% des moins de cinq ans, et en Tunisie 3,3% des enfants vivent avec un handicap. Pour ces enfants, la petite enfance est une période clé car la détection précoce du handicap est un déterminant principal pour leur qualité de vie future et la prévention du développement postérieur de ces troubles.

Le Maroc et la Tunisie ont tous deux ratifié la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, respectivement en 2009 et en 2008, et mis en place des politiques nationales relatives au handicap tels que :

- Le Programme National de diagnostic et de prise en charge des enfants et des jeunes en situation de handicap auditif et de surdit  de 2016 au Maroc,
- La Strat gie Nationale Multisectorielle de D veloppement de la Petite Enfance en 2017 en Tunisie.

N anmoins, certains troubles restent difficiles   d pister, notamment "le handicap mental". Cette difficult  de d pistage pr coce tient surtout   l'absence de formation sp cialis e sur ce volet chez les professionnel·les prenant en charge ces enfants. Cela se v rifie notamment en Tunisie dans les structures de prise en charge des enfants sans soutien familial (ESSF). Bien que ces  tablissements prennent en charge un nombre important d'ESSF par an, les assistantes maternelles qui y travaillent ne sont form es ni sur le handicap ni   la d tection pr coce des troubles de d veloppement. C'est face   ce m me constat au Maroc que l'Association de l'Enfance Handicap e (AEH), appuy e par Sant  Sud, a d velopp  une unit  d'intervention mobile (UIM) pluridisciplinaire sp cialis e qui intervient aupr s des professionnel·les dans les  tablissements de protection sociale (EPS) de la r gion de Souss-Massa. La situation des enfants sans soutien familial reste cependant pr occupante, avec une pr valence du handicap beaucoup plus  lev e que dans la population g n rale, et le d pistage pr coce du handicap reste primordial pour l'ensemble des enfants.

Le manque de formation sp cialis e des professionnel·les prenant en charge les enfants en situation de handicap concernant  galement les  ducateur·rices de pr scolaire. Or, le milieu pr scolaire repr sente le deuxi me levier de socialisation des enfants, au c t  de la famille ou de l'institution, devant permettre le d pistage pr coce et la pr vention des troubles du d veloppement chez eux. Au Maroc, le minist re de l'Education nationale a lanc  des initiatives en faveur d'une g n ralisation du pr scolaire pour les enfants  g s de 4   6 ans, cependant le taux de pr scolarisation en milieu rural ne d passait pas les 35% en 2018, (26% chez les filles). En outre, malgr  les avanc es du programme national de g n ralisation et de d veloppement du pr scolaire (PNGDP), cette am lioration quantitative du pr scolaire se fait assez souvent aux d pens de la qualit  de ces classes, et ce particuli rement dans le milieu rural qui reste fortement limit  en termes de capacit s et de moyens. En ce sens, les  ducatrices ne sont souvent pas form es   l'encadrement des enfants puisqu'elles sont plut t recrut es sur leur exp rience de la maternit  ou sur des comp tences comportementales subjectives, que sur leurs comp tences p dagogiques. Ainsi, lorsqu'elles b n ficient d'une formation, celle-ci n'int gre que tr s rarement de volet sur la pr vention du handicap. Le projet permettra d'appuyer le d veloppement de ce volet dans les cursus de formation d j  dispens s aux  ducateur·rices, notamment ceux mis en place par le Centre du D veloppement de la R gion de Tensift (CDRT).

Du c t  familial, lorsque les parents d tectent des troubles, leurs d lais de r action sont souvent longs. Au Maroc, les d lais de r action sont en moyenne de 11 mois entre les premi res inqui tudes et la premi re consultation. La m connaissance des sympt mes explique alors l'importance de sensibiliser les parents, d'autant plus que durant les mille premiers jours, les enfants n'ont d'interactions qu'avec le foyer familial. Cette action de sensibilisation est d'autant plus pertinente en milieu rural o  le handicap est souvent vu comme une source de honte, ce qui peut pousser les parents   le dissimuler.

## **2. Enjeux et objectifs du projet**

Le projet « Pr venir le handicap de la petite enfance au Maroc et en Tunisie » est un projet d'une dur e de 36 mois, lanc  en octobre 2023. Ce projet a pour objectif de contribuer   r duire les situations de handicap pr coce et   am liorer leur prise en charge au Maroc, dans les r gions de Marrakech-Safi et de Souss-Massa, et en Tunisie, dans les gouvernorats du Grand Tunis, de Nabeul et de M denine.

# SANTÉSUD

## GroupesOS

Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions mises en œuvre par Santé Sud au Maroc pour le dépistage et la prise en charge précoce du handicap, et en Tunisie l'amélioration des conditions de vie des enfants sans soutien familial.

Les bénéficiaires du projet sont les enfants en situation de handicap ainsi que les structures œuvrant dans la protection et la prise en charge de ces derniers dont les personnels médicaux et paramédicaux, les assistantes maternelles, les éducateur-rices du préscolaire, les OSC travaillant sur ce sujet. Le projet bénéficiera indirectement aux familles des enfants dépistés et pris en charge, ainsi qu'aux acteurs institutionnels des zones ciblées.

Le projet a pour objectif de :

**Objectif global :** Contribuer à réduire les situations de handicap précoce et améliorer leur prise en charge au Maroc et en Tunisie.

**Objectif spécifique :** Développer les dispositifs de prévention, dépistage et prise en charge précoce des troubles du développement et appuyer leur déploiement par les organisations de la société civile et les structures médico-sociales publiques dans les milieux ruraux des régions de Marrakech et Souss Massa au Maroc et dans les gouvernorats du Grand Tunis, Nabeul et Médenine en Tunisie.

Les quatre résultats visés dans le cadre de l'objectif spécifique sont :

- **Résultat 1 :** les compétences des professionnels en charge des enfants de moins de 5 ans en matière de dépistage du handicap chez la petite enfance sont améliorées.
- **Résultat 2 :** Les connaissances et bonnes pratiques en matière de dépistage et de prévention du handicap sont promues à travers la mise en œuvre d'actions de sensibilisation communautaire sensibles au genre.
- **Résultat 3 :** La prise en charge des enfants en situation de handicap au sein de 4 structures de prise en charge précoce est renforcée.
- **Résultat 4 :** Le renforcement des organisations de la société civile et leur mise en réseau avec les autorités de tutelle favorise l'intégration de la lutte contre le handicap précoce dans les politiques publiques du Maroc et de la Tunisie.

## II. Définition de la prestation

### 1. Objectif de la prestation

Le Kit de sensibilisation a pour objectif de fournir aux parents, à travers la conception d'outils d'informations, éducation et communication, des informations claires et accessibles sur le dépistage précoce du handicap et sa prévention. Il devrait contribuer à réduire les délais de réaction des parents en cas de détection de troubles chez leurs enfants. Pour atteindre cet objectif, des supports visuels tels que des affiches, des flyers, des illustrations et deux capsules vidéo seront créés.

Le kit sera conçu selon une approche inclusive et sensible au genre afin de rendre compte des différents types de handicap et des troubles du développement.

### 2. Résultats attendus

Le kit comprendra les éléments suivants :

- **Identité graphique :** afin de garantir la cohérence visuelle du projet, une identité graphique sera créée par le la graphiste et adaptée sur tous les supports.

# SANTÉ SUD

## Groupes SOS

- **Affiches et Flyers** : supports visuels à la fois attrayants et informatifs destinés à une large diffusion lors des activités de sensibilisation, 10 affiches et 5 flyers différents portant sur des messages clés seront créés, ainsi qu'un flyer modifiable<sup>1</sup> sur les séances de sensibilisation.
- **Illustrations** : Une trentaine d'illustrations sera créée pour donner vie aux différents supports pédagogiques utilisées pour les causeries éducatives, comprenant des messages clés sur le dépistage précoce du handicap de l'enfant.
- **Capsules Vidéos** : Deux vidéos informatives en 2D, d'une durée de 03 minutes chacune, utilisant des images graphiques et des commentaires audios pour sensibiliser autour du dépistage précoce du handicap et sa prévention. Ces vidéos seront destinées aux parents et futurs parents, comme au grand public. Elles seront adaptées à une diffusion sur les réseaux sociaux et réalisées en arabe dialectal (dialectes locaux marocains et tunisiens) et sous-titrée en français.

Tous les supports devront être transmis sous formats modifiables, y compris les fichiers sources.

### 3. Contraintes de réalisation

Les affiches, flyers, illustrations et vidéos devront être facilement accessibles, visuellement simples, pertinentes et représentatives à la fois des contextes marocains et tunisiens. Elles devront être inclusives et non-discriminantes.

Le développement du scénario et du script seront assurés par le/la vidéaste en coordination avec Santé Sud et les expert.es technique handicap et pédagogique mobilisé.es dans le cadre de l'élaboration du contenu du kit de sensibilisation.

Les différents livrables devront respecter les contraintes suivantes :

**Respect du scénario** : Les vidéos devront respecter le scénario, les critères de mise en scène et le script de la voix off. Cependant, le/la vidéaste reste libre d'enrichir la mise en scène. Ses idées seront discutées lors des réunions avec l'équipe projet de Santé Sud. Pour une meilleure compréhension du sujet par le public, et afin de susciter de l'intérêt, le film d'animation devra être dynamique et créatif visuellement. Il est attendu du prestataire une élaboration des différents éléments graphiques sur-mesure à la présente prestation.

**Script de la voix off** : Le script de la voix off, écrit en français, devra être réalisé en dialectes marocains (darija, amazigh), dialecte tunisien et en français. Des améliorations pourront être proposées. Le/la vidéaste est responsable de l'enregistrement de la voix off. De plus, la voix off devra être sous-titrée en arabe et en français, permettant à toute audience de comprendre les thématiques abordées.

**Ton des vidéos** : Les vidéos s'adressent à un public large et traitent de sujets sensibles. Il convient d'adopter un ton neutre. Il ne doit être ni choquant, ni moralisateur, ni humoristique.

**Qualité des vidéos** : Les vidéos doivent être d'une qualité optimale permettant leur diffusion sur grand écran sans altérer la qualité de visionnage.

**Format de la vidéo et prises de vue** : Les vidéos seront au format 16/9 (adapté au format d'écran de tablette). Le choix du format d'image et du support d'enregistrement pourront être discutés entre le/la vidéaste et l'équipe projet de Santé Sud, suivant l'orientation artistique. Les prises de vues réalisées à partir de smartphone sont proscrites, tout comme l'utilisation d'images soumises aux droits d'auteur.

---

<sup>1</sup> Pour informer des dates/heures/lieux des séances de sensibilisation suivant les villages.

# SANTÉ SUD

## GroupesOS

**Projet vidéo final :** La diversité des scènes et des prises de vue ainsi que la voix off doivent s'inscrire dans une cohérence globale. Le-la vidéaste sera également chargé-e du montage vidéo, de la vidéo motion design explicative et de la production finale des vidéos de sensibilisation.

### 4. Composition de l'équipe

Chaque équipe candidate doit être composée d'un binôme incluant un graphiste et un vidéaste. La complémentarité de leurs compétences est essentielle pour garantir une conception holistique du Kit et une cohérence visuelle des supports.

Le binôme graphiste et vidéaste chargé de la conception du kit travaillera en étroite collaboration avec l'équipe projet de Santé Sud et pourront faire appel à l'expert.e technique handicap, responsable de la définition des messages clés du kit de sensibilisation.

### 5. Méthodologie

La méthode attendue par le binôme pour cette mission comprendra impérativement les étapes ci-après :

- Une première rencontre de cadrage sera organisée avec Santé Sud afin de mieux comprendre les objectifs de la prestation et les résultats attendus. A l'issue de cette rencontre, le contenu informatif du kit sera remis au prestataire. Le prestataire pourra poser des questions et proposer des améliorations de la mise en scène.
- Des réunions de travail seront organisées en collaboration avec l'équipe projet de Santé Sud et l'expert.e technique handicap afin d'assurer le suivi et les réajustements nécessaires. Le prestataire se devra de répondre favorablement aux demandes de modifications.
- Après intégration des modifications, le prestataire livrera le Kit de sensibilisation finalisé en version provisoire qu'il soumettra à Santé Sud pour validation finale.

### 6. Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle ainsi que les droits de diffusion des images et des vidéos réalisées dans le cadre de cette mission demeurent la propriété exclusive de Santé Sud. Le kit est conçu pour être uniquement diffusé dans le cadre des actions du projet et ne pourra être diffusé par aucun prestataire autre que Santé Sud et ses partenaires du projet, sauf accord préalable.

Tous les rushes de la mission seront remis à Santé Sud et pourront être réutilisés par Santé Sud afin de répondre à des besoins de communication ultérieurs.

## III. Composition des propositions techniques et financières

### 1. Profil et compétences attendues

Binôme composé par :

- Un.e vidéaste
- Et un.e graphiste / illustrateur.rice

Il peut aussi s'agir d'une agence de communication audiovisuelle regroupant les compétences demandées.

# SANTÉSUD

## GroupesOS

Démontrant chacun les compétences et expériences suivantes :

- Expertise d'au moins 5 ans en matière de conception et de production de supports de communication opérationnelle, plus particulièrement en graphisme et production vidéo;
- Niveau Master ou équivalent en graphisme et/ou en production de contenus audiovisuels;
- Expériences confirmées dans la production de supports audiovisuels de sensibilisation
- Expérience confirmée de travail auprès d'organisations de coopération internationale souhaitées, notamment sur des thématiques sociales
- Connaissances et sensibilité envers les problématiques liées à l'enfance, au handicap et à la santé appréciées
- Maîtrise orale et écrite de l'arabe et du français indispensable;
- Maîtrise des dialectes marocains, tunisiens et de l'amazigh considérée comme un atout;
- Expérience des contextes tunisien et marocain;
- Autonomie et force d'initiative et de propositions;
- Esprit d'analyse et de synthèse;
- Rigueur et discipline; respect des délais.

## 2. Offre technique

Les binômes sont priés d'introduire leur dossier reprenant les éléments suivants en langue française:

- Lettre de motivation par chacun
- CV, de chaque personne, détaillé présentant les références et expériences similaires;
- Note méthodologique sur l'exécution de la prestation montrant la bonne compréhension des termes de référence de la mission, du contexte et des enjeux de la prestation, la méthodologie détaillée et intégrant une proposition détaillée pour le calendrier de mise en œuvre;
- Le portfolio de chaque membre du binôme (partage de production antérieure illustrant les capacités de conduite de la prestation) est indispensable.
- Tout prestataire devrait être en capacité de fournir une facture valide.

## 3. Offre financière

L'Offre financière doit être détaillée et libellée en euros et faisant apparaître à minima les rubriques suivantes (maximum 1 page) : Honoraires, et autres dépenses.

L'offre doit être adressée à Santé Sud et soumise aux adresses email suivantes : [mariam.nekkach@santesud.org](mailto:mariam.nekkach@santesud.org), copie à [ap1@santesud.org](mailto:ap1@santesud.org) au plus tard le 12 mai 2024 à 18h00 heure française.

Seul.es les soumissionnaires présélectionné.es seront contacté.es.  
Toute candidature incomplète sera automatiquement écartée.

Santé Sud se réserve le droit de clôturer l'appel d'offre avant la date limite si une offre est jugée satisfaisante.

## IV. Principaux critères d'attribution du marché

Une commission d'évaluation examinera et vérifiera les offres des soumissionnaires. La note minimale requise de qualification est de **70 points sur 100**. Toute offre n'atteignant pas cette note sera rejetée. Les critères d'attribution des points se font comme suit :

Critères de sélection	Pondération
	100
<b>Offre financière</b>	<b>20</b>
Score donné à l'offre = (prix de l'offre la plus basse / prix de l'offre) * pondération du critère prix	20
<b>Offre technique</b>	<b>80</b>
Qualité de la note méthodologique	20
Expériences et références dans la réalisation de supports audiovisuels informatifs/éducatifs	20
Expériences et références sur la thématique du handicap	10
Portfolio	10
Maîtrise des langues arabe et française	10
Connaissance des contextes marocains et tunisiens et des dialectes locaux	10